

l'enseignant

L'école libératrice



de l'Académie de Clermont-Ferrand

Maison du Peuple

29, rue Gabriel Péri - 63 000 Clermont Ferrand

Tél : 04 73 19 83 85 - ac-clermont@se-unsa.org



Contractuels
Enseignants
Education
Psy EN
AED - AESH

63 Auvergne PIC⁶³

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DECEMBRE 2018**

Je Vote UNSA

Mieux vivre mon métier

Pour quoi vote-t-on ?

Lors des élections professionnelles, les personnels des trois fonctions publiques doivent élire leurs représentants syndicaux pour les 4 années à venir.

Vous devez désigner les représentants du personnel siégeant dans les commissions consultatives paritaires (CCP) qui donnent un avis sur les affectations et les conditions d'emploi des personnels non-titulaires.

Il faut élire également les délégués siégeant dans les Comités Techniques (CT). C'est à ce niveau que s'étudie la répartition des moyens, les textes statutaires qui nous régissent et le calendrier scolaire.

Pour défendre tous les personnels, le **SE-UNSA** sera candidat dans toutes les élections académiques et ministérielles sous le sigle de notre union, l'**UNSA**.



Vous allez émettre 3 votes dans un scrutin électronique.

Les votes se feront exclusivement par Internet du 29 novembre au 6 décembre.

Pour vous aider à voter le SE-UNSA vous explique les modalités de vote.

Pour tout problème, n'hésitez pas à nous contacter au 04 73 19 83 85 ou par mail ac-clermont@se-uns.org

CCP Académique Non-titulaires

Les représentants du SE-UNSA défendent votre carrière dans ces commissions :

- * Affectations
- * Indemnités de déplacement
- * Droit à la formation
- * Ruptures de contrat
- * Licenciements
- * Sanctions disciplinaires



Je Vote UNSA

CT Ministériel CT Académique

Les représentants UNSA défendent dans ces comités vos établissements et vos postes :

- * Carte scolaire décidant des ouvertures et fermetures de postes
- * Implantation des postes
- * Calendrier scolaire
- * Carte des formations



Je Vote UNSA

Mon mémo élections

1/ Création de l'espace électeur.

Mon adresse mail académique :

.....@ac-clermont.fr

Le mot de passe que j'ai choisi :

.....

2/ Réception de l'identifiant de vote.

Mon identifiant de vote reçu dans mon établissement ou par

courrier :

3/ Je vote dès le 29 novembre depuis mon espace électeur en utilisant mon identifiant de vote.

Adresse internet du portail de vote : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2014>



du 29 novembre
au 6 décembre,
je vote





Si vous avez des difficultés dès l'étape 1,
contactez-nous au 04 73 19 83 85
ou par mail : ac-clermont@se-unsa.org

1 ETAPE 1 : Dès maintenant, je crée mon espace électeur

Je crée mon espace électeur sur :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>

J'indique mon adresse mail professionnelle; le plus souvent :

prenom.nom@ac-clermont.fr

Un lien de validation sera envoyé sur votre mail professionnel :

<https://bv.ac-clermont.fr/webmail/login.php>

Nous vous rappelons que les identifiants d'accès à votre boîte mail professionnelle sont les mêmes que pour accéder à IPROF. Le mot de passe, sauf si vous l'avez changé, est votre NUMEN.



Pas d'espace
électeur, pas
de vote !
Pensez à le
créer au plus
vite !

À PARTIR DU
**11
OCT.**

2 ETAPE 2 : A partir du 5 novembre

je récupère ma notice de vote



Dans la plupart des cas, sur mon lieu d'exercice ou dans certaines situations particulières, via la boîte professionnelle (@ac-clermont) ou la voie postale.

Attention, cette notice de vote contient votre identifiant de vote ! A ne pas perdre !

ENTRE LE
**05
ET LE
13
NOV.**

3 ETAPE 3 : VOTE

du 29 novembre au 6 décembre

Je Vote UNSA

Il vous suffira d'aller dans votre **espace électeur** (1er mot de passe que vous avez créé) et de **voter** (2ème mot de passe issu de la notice de vote).

Je vote
Unsa

DU
**29
NOV.
10H
AU
06
DEC.
17H
(HEURE DE PARIS)**



**Le SE-UNSA vous appelle à voter
dès l'ouverture du vote le 29 novembre.**

MES COMPETENCES DOIVENT ÊTRE RECONNUES !



- ✓ Des perspectives de titularisation élargies et facilitées par une augmentation du nombre de places au concours interne
- ✓ Des concours internes adaptés prenant mieux en compte l'expérience du terrain
- ✓ Des règles de reclassement plus favorables
- ✓ Une meilleure prise en compte des services de non titulaire dans le barème des mutations
- ✓ Une revalorisation des frais de déplacements
- ✓ Une augmentation du nombre de congés formation

MA SANTÉ, UNE PRIORITÉ !



- ✓ Une vraie médecine du travail et une prévention des risques psychosociaux
- ✓ La suppression du jour de carence



MA FORMATION N'EST PAS EN OPTION !



- ✓ Une formation et un accompagnement dès la prise de fonction
- ✓ Un accès au plan académique de formation facilité, y compris en cours d'année
- ✓ Une préparation de qualité au concours sur tout le territoire et dans toutes les disciplines

MES CONDITIONS DE TRAVAIL MA RÉMUNÉRATION !



- ✓ Dégel du point d'indice et rattrapage du retard pris sur l'inflation
- ✓ Revalorisation salariale selon une grille nationale basée sur l'ancienneté et les diplômes
- ✓ Des effectifs de classe limités à 24 élèves
- ✓ Des seuils spécifiques plus bas pour les territoires les plus fragiles
- ✓ Des moyens supplémentaires pour renforcer la différenciation pédagogique en classe.
- ✓ Des outils numériques performants avec une maintenance efficace
- ✓ Une revalorisation des frais de déplacement pour les agents en mission
- ✓ Une meilleure prise en compte sur le temps de service des durées de déplacement imposées par l'employeur

DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE,
JE VOTE UTILE!

Je vote
Unsa

STOP A LA PRÉCARITÉ ET AUX SALAIRES INDÉCENTS !

J'AGIS AVEC L'UNSA

AED



- ✓ Des contrats de 3 ans renouvelables pour préparer l'avenir plus sereinement
- ✓ Un crédit d'heures supérieur à 200h pour mener à bien une formation pendant la durée du contrat
- ✓ Une valorisation des acquis par une VAE permettant de postuler sur d'autres emplois plus stables
- ✓ Des emplois du temps qui respectent les règles fixées par le Code du Travail (temps de pause, de repas, fractionnement de service)



- ✓ Une vraie médecine du travail et une prévention des risques psychosociaux
- ✓ La suppression du jour de carence
- ✓ Le versement de la prime REP pour un exercice en éducation prioritaire

AESH



- ✓ Un salaire décent
- ✓ Une grille de rémunération revalorisée prenant en compte la complexité des missions
- ✓ La fin du temps partiel subi
- ✓ Une formation à la mesure des ambitions de l'École pour tous
- ✓ Un accès au congé de formation professionnel facilité et un financement de la VAE pour évoluer vers d'autres métiers
- ✓ La création d'une brigade de remplacement des AESH
- ✓ La création d'un pôle ressources spécialement dédié aux AESH

**DU 29 NOVEMBRE AU
6 DÉCEMBRE,
JE VOTE UTILE!**

Je vote
Unsa





Élection au Comité Technique de l'Académie de Clermont-Ferrand

Liste présentée par UNSA-Education
10 Titulaires – 10 suppléants
14 femmes – 6 hommes

CT
Académie de
Clermont-
Ferrand

1. M. VALLEJO Pierre	PE	École maternelle V. Duruy	Clermont-Ferrand	63
2. M. CORNET Daniel	PLC	Collège Jean Rostand	Les Martres de Veyre	63
3. Mme GATELET Nathalie	Per Dir	Collège Gérard Philipe	Clermont-Ferrand	63
4. Mme BOURRAND Danièle	AAE	Lycée Professionnel Rabelais	Brassac les Mines	63
5. Mme DUVIVIER Amandine	PE	École élémentaire J. Ferry	Chamalières	63
6. M. SANDERS Mickaël	Infirmier	Collège E. Guillaumin	Cosne d'Allier	03
7. Mme ANJARRY Aurélie	PE	École publique	Landos	43
8. M. FONTANIER Fabien	PLP	Lycée Professionnel Gasquet	Clermont-Ferrand	63
9. Mme MOULINOT Delphine	PE	École maternelle E. Bannier	Gannat	03
10. Mme COCHETEL Odile	Médecin EN	DSDEN 63	Clermont-Ferrand	63
11. M. ROUSSET Denis	CPE	Lycée Professionnel Desaix	St Eloy les Mines	63
12. M. JAYER Bertil	Per Dir	Lycée polyvalent Descartes	Cournon d'Auvergne	63
13. Mme THINQUE Corinne	AAE	Collège Marc Bloch	Cournon d'Auvergne	63
14. Mme DUVERGER Cécile	PLC	Collège La Jordanne	Aurillac	15
15. Mme BALANSARD Delphine	P.EPS	Collège Lucien Colon	Lapalisse	03
16. Mme BELGUIRAL Sandrine	ADJAENES	Circonscription 1 ^{er} degré	Thiers	63
17. Mme PINOT Émilie	AESH	École maternelle J.Ferry	Clermont-Ferrand	63
18. Mme PEYRIDIEU Aurélie	PSY-EN	École Rue de La République	Brives Charensac	43
19. Mme LAURENT Magali	PE	École élémentaire J.Ferry	Langeac	43
20. Mme SALARNIER Joëlle	PE	École élémentaire	Naucelles	15

**Le choix
d'un combat
positif !**



Au CTA de Clermont-Fd, l'UNSA agit pour l'égale reconnaissance de l'ensemble des catégories des personnels de l'académie !

Au CTA de Clermont Fd, l'UNSA exige des postes d'enseignants et de non-enseignants en nombre suffisant, répartis équitablement sur le territoire de notre académie.



Au CTA de Clermont-Fd, l'UNSA fait des propositions crédibles et obtient des résultats ! Formation CAPPEI, RIFSEEP, indemnitaire IMP, ISAE, formation des AESH... Nous mettons des sujets concrets à l'ordre du jour pour obtenir des améliorations.

Au CTA de Clermont-Fd, l'UNSA revendique une formation initiale et continue, solide et adaptée aux besoins des personnels à tout moment de la carrière.

Au CTA de Clermont-Fd, l'Unsa a à cœur de préserver l'intérêt des élèves : les formations proposées doivent être géographiquement et socialement accessibles à tous.



Au CTA de Clermont-Fd, l'UNSA défend l'intérêt général, l'égalité entre toutes et tous !



Au CTA de Clermont-Fd, et dans les CHSCT, les délégués UNSA s'attachent à défendre les conditions de travail de tous les personnels.

Au CTA de Clermont-Fd, l'UNSA défend la laïcité !

**L'UNSA
pour vous et
avec vous !**

Je Vote UNSA

**DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE,
JE VOTE UTILE !**

Je vote
Unsa



**CT
Académie de
Clermont-
Ferrand**

Je Vote UNSA



Elections
professionnelles
Du 29 novembre
au 6 décembre

Je vote
UNSA



#AgirAvecVous